

Voulez-vous vous rendre utile?

Autor(en): **F.C.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **84 (1975)**

Heft 4

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-683634>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Voulez-vous vous rendre utile?

Vous êtes-vous déjà senti seul? Pouvez-vous vous représenter ce que signifie, pour une personne âgée, malade ou handicapée, d'être confinée sans cesse, jour après jour, dans la solitude d'un hôpital, d'un home ou à son domicile, sans espoir d'en sortir? Le Suisse moyen très occupé, à qui il arrive de se réfugier dans une activité stérile, ne sait guère qu'il existe près de lui des êtres ayant perdu presque tout contact physique ou mental avec le reste du monde.

Bénévolement, c'est-à-dire volontairement et sans rémunération, seriez-vous prêt à consacrer quelques heures par semaine pendant une année au moins à l'un de ces isolés qui demandent une assistance régulière? Dans ce cas, prenez contact dès aujourd'hui avec la Croix-Rouge suisse: elle fait partie des institutions qui, depuis bien des années déjà, se soucient de ce problème. Votre section régionale de la Croix-Rouge peut vous servir d'intermédiaire auprès de votre prochain qui a besoin de vous.

Dans notre pays, il y a actuellement 1200 assistantes et assistants bénévoles de la Croix-Rouge qui travaillent régulièrement dans le service des visites. Si vous vous décidez à rejoindre leurs rangs, la section Croix-Rouge de votre région vous fera suivre un cours de six heures qui vous initiera aux problèmes (assistance sociale, médecine, psychologie) des diverses tâches des assistants bénévoles.

Vous vous engagerez à observer la plus stricte discrétion sur tout ce que vous pourrez apprendre, lors de vos rencontres, sur l'état de santé physique et moral de votre protégé tout comme sur sa situation familiale et sociale.

Condition de votre travail: être prêt à vous consacrer, d'une manière désintéressée, à un être qui souffre, en respectant l'idéal de

la Croix-Rouge, sans considération de personne ni d'engagement idéologique ou religieux.

Votre objectif est d'arriver à créer des relations individuelles durables, pouvant même déboucher sur une véritable amitié, sans pour autant dégénérer en familiarité déplacée. L'étendue de votre travail dépend de votre désir d'action et de votre imagination. Naturellement, il commence avec des tâches toutes simples en faveur de votre protégé ou avec lui.

A un handicapé de la vue ou à quelqu'un ne pouvant ou ne voulant lire, lisez un roman passionnant ou un ouvrage instructif. Un invalide, conduisez-le en plein air par un jour de beau temps, pour une promenade pas trop fatigante à la campagne ou en ville. Il y a toujours des achats à faire, des lettres ou des cartes à écrire pour votre protégé. Et si vous êtes doué, vous pourrez même faire de la musique ensemble.

Certes, donner ce genre de coups de main est important, mais plus importante encore est l'aide morale que vous apporterez à tous les isolés. Vous ne vous contenterez pas de bavarder et relater les dernières nouvelles, mais vous vous intéresserez surtout à la manière de penser et de sentir de votre interlocuteur. Nous-mêmes, n'éprouvons-nous pas toujours le besoin de nous confier à un ami intime ou à une amie impartiale? Des êtres solitaires, qui pour une raison ou l'autre ont perdu presque tout contact avec le monde, n'éprouvent-ils pas encore davantage la nostalgie de ce genre de conversation franche et ouverte?

Comme assistant ou assistante bénévole de la Croix-Rouge, vous devrez donc toujours écouter avec patience, écouter pendant des heures peut-être, et accueillir toutes ces confidences avec un réel et très

sincère intérêt. Les gens ne cherchent pas seulement à être consolés, mais compris par quelqu'un capable de voir leur situation spéciale et ses propres particularités. Ils veulent communiquer avec vous et espèrent que vous partagerez leurs conceptions. Ecouter ne doit pas, c'est évident, se limiter en fin de compte à recevoir des confidences personnelles, mais déboucher aussi souvent que possible sur une aide concrète. Vous devez toujours tenter d'inciter votre protégé à s'aider lui-même. Dans bien des cas cependant, il est de votre devoir de faire appel à un spécialiste, généralement médecin, psychiatre, infirmière de la santé publique, assistante sociale, pasteur ou prêtre. Mais, à notre époque de «stress», vous devez vous-même normalement vous charger du réconfort moral de plus en plus indispensable. Car les spécialistes en la matière sont surchargés et arrivent de moins en moins à l'assumer. Et de même que les médecins et infirmières manquent souvent du temps nécessaire pour s'occuper aussi de l'état d'âme de leur patient, le pasteur ou le prêtre doivent fréquemment limiter leur aide spirituelle à son aspect purement religieux. La Croix-Rouge, par contre, professe expressément une parfaite neutralité dans sa conception du monde.

Le travail Croix-Rouge s'appuie sur ses principes fondamentaux, qui excluent toute influence politique ou morale sur la personne assistée. De nos jours où la grande majorité des gens ne cherchent pas un réconfort spécifiquement chrétien, mais plus généralement humain, les assistantes et les assistants bénévoles de la Croix-Rouge, en suivant ses principes qui ne se rattachent à aucune religion, comblent une lacune importante. F. C.

Talon d'inscription

Je m'intéresse à l'activité d'assistant(e) bénévole de la Croix-Rouge et voudrais me mettre à disposition du service des visites de la Croix-Rouge suisse auprès des personnes âgées, malades ou handicapées dans des hôpitaux, des homes ou à leur domicile.

Nom (M./Mme/Mlle)

Prénom

NP/Localité

Téléphone

Date

Prière de remplir en majuscules et d'envoyer à la Croix-Rouge suisse, secteur médico-social, Taubenstrasse 8, 3001 Berne (Tél. 031/22 14 74), qui fera suivre votre inscription à la section Croix-Rouge de votre région.